

Procès-verbal du Conseil municipal du 13 août 2026

Présents : Marc ROCHAS, Catherine DUSSART, Richard GAGNIERE, Patrice PALAZZI-VALLIER, Christophe VALLIER, Amandine VISCUSO, Luc BENOIST.

Absents : Lucas DAVAZE, Magaly DIBON, Audrey ROIRON, Anne-Laure CONVERT (jusqu'à 19h50),

Pouvoirs : Magaly DIBON donne pouvoir à Marc ROCHAS

Secrétaire : Luc BENOIST

Séance ouverte à 19h05, sous la présidence de Marc ROCHAS, Maire

1) Désignation du secrétaire de séance : Luc Benoist

2) Approbation du procès-verbal du 4 juin 2026

Délibération N° 2026-57

→ Approuvé à l'unanimité

3) Renouvellement convention avocat conseil

Monsieur le maire explique au conseil municipal l'intérêt de la convention d'assistance juridique qui lie la commune au cabinet d'avocat FESSLER ET ASSOCIES. Celle-ci est arrivée à échéance le 31/07/2026. Le conseil municipal convient de procéder à son renouvellement 2026/2027 les conditions sont identiques à l'année précédente.

Délibération N° 2026-58

→ Approuvé à l'unanimité

4) Modification adressage

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le souhaite d'une administrée de modifier l'intitulé de son adressage « 1 traverse de l'ancienne route de Saint-Andéol » pour « route de Mauret ».

Cette administrée rencontre de nombreux problèmes de non-distribution de courrier. L'adresse trop longue, ne rentre pas dans l'emplacement prévu et de ce fait se trouve incomplète, lors, notamment, d'envoi de courriers administratifs.

Afin de respecter la numérotation actuelle sur la route de Mauret, il est proposé de modifier son adresse actuelle par « 187 route de Mauret ».

Délibération N° 2026-59

→ Approuvé à l'unanimité

5) Commissions intercommunales

Monsieur le Maire donne lecture, à l'ensemble du conseil municipal, du mail transmis par le président de la communauté de communes du Trièves. Le conseil municipal après délibération a établi pour chaque commission un délégué titulaire et un suppléant au sein du conseil municipal.

Libellé	nom du titulaire	Nom du suppléant
Transition	Luc BENOIST	Anne-Laure CONVERT
Forêt	Richard GAGNIERE	Patrice PALAZZI-VALLIER
Vie scolaire	Lucas DAVAZE	Amandine VISCUSO
Vie sociale	Amandine VISCUSO	Catherine DUSSART
Agriculture alimentation	Christophe VALLIER	Patrice PALAZZI-VALLIER
Ressources	Marc ROCHAS	Audrey ROIRON
Environnement (Déchets, SPANC)	Christophe VALLIER	Richard GAGNIERE
Emploi économie	Catherine DUSSART	Audrey ROIRON
GEMAPI	Marc ROCHAS	Luc BENOIST
Culture	Catherine DUSSART	Anne-Laure CONVERT
Aménagement Habitat	Magaly DIBON	Christophe VALLIER
Tourisme	Lucas DAVAZE	Magaly DIBON

Délibération N° 2026-60

→ Approuvé à l'unanimité

6) Schéma directeur AEP : demande de subvention

Actuellement la commune s'appuie sur le dernier schéma directeur (réalisé en 2006) pour la programmation des travaux, les études, les améliorations à apporter concernant la ressource en eau.

Monsieur le Maire rappelle que l'obtention des aides à l'alimentation en eau potable est soumise à des conditions préalables, notamment l'inscription des projets au plan d'action d'un schéma directeur de moins de 10 ans au moment des travaux.

La communauté de communes du Trièves a lancé une consultation auprès d'un bureau d'étude afin d'accompagner les communes désirant mettre à jour leur schéma directeur. Le cout est de 15910€ HT subventionnable à 80% par l'agence de l'eau.

Le nouveau schéma a pour but d'améliorer la connaissance du réseau, de réaliser un bilan besoins-ressources et d'avancer sur la réflexion de la sécurisation des réseaux. Il permettra également de proposer des restructurations en vue d'améliorer les dysfonctionnements qui auront été mis en évidence et de proposer une évolution à long terme de la ressource en eau.

Le montant de l'étude s'élève à 15910€ HT

Délibération N° 2026-61

→ Approuvé à l'unanimité

7)Travaux piste VTT/VTAE : choix de l'entreprise

Un nouveau tracés a été réalisé.

Les trois entreprises consultées par Altebike lors du 1^{er} projet ont répondu sur le nouveau projet, l'entreprise retenue est:

FGTP Florian GIVARCHE : 38 400€ TTC

Délibération N° 2026-62

→ Approuvé à l'unanimité

8)Travaux réfection voirie : Choix de l'entreprise

Trois entreprises ont été consultées pour les travaux de réfection des voiries communales à Morinaire, Laussetaire et la Chênevarie.

COLAS : 14303.40€ TTC a été retenue

Délibération N° 2026-63

→ Approuvé à l'unanimité

9)Correspondant incendie et secours : pas de délibération

Monsieur le Maire présente la loi matras du 25 novembre 2021 et la nécessité d'avoir un correspondant « incendie et secours ». Cette personne doit être désigné au sein du conseil municipal, il est chargé des questions de sécurités civile.

Richard Gagnière se propose, monsieur le Maire prendra un arrêté en ce sens.

10)Eclairage public

L'horloge du lampadaire situé à Morinaire (Maison Achard) est hors service ce qui entraine des dérèglements dans les heures d'éclairage de lampe (elle reste allumée toute la nuit).

Le coût pour la commune est de 469.20TTC

Délibération N° 2026-64

→ Approuvé à l'unanimité

11)Convention de mandat de facturation de l'ONF

Convention permettant le dépôt des factures électronique sur une plateforme dédiée

Délibération N° 2026-65

→ Approuvé à l'unanimité

12)Question diverses :

-Mise à disposition d'un agent pour la commune de St Andéol

Le conseil approuve la mise à disposition d'un agent pour la commune de St Andéol les lundi après-midi et les mardi toute la journée pour un mois renouvelable.

-Inauguration le samedi 12 septembre

Mise en place d'une plaque commémorative en souvenirs des 4 résistants tués au pas de la balme.

Le dimanche 13 septembre Randonnée mémorielle au pas de la balme.

-Information :

Hébergement à la soldanelle vendredi matin 14 août, fermeture du parking de Mauret.

-Le broyat de la plateforme du déchet vert

La plateforme fonctionne en dépose et moins en récupération. Le conseil municipal va communiquer pour inciter les habitants à se servir ou se renseigner pour évacuer à Monestier de Clermont

-Achat du tracteur

Il faut avancer sur le choix. Messieurs VALLIER Christophe et PALAZZI-VALLIER Patrice conseiller municipaux vont se renseigner sur le choix du modèle.

-Commission urbanisme,

Monsieur le Maire propose de réunir la commission urbanisme les veilles de conseil municipal à 19h.

-Affouage 2026

L'Affouage 2026 sera martelé sous peu.

-Proposition de Monsieur le Maire pour faire des économies,

De mettre ses ruches peintes en violet aux entrées de la chapelle avec un message attention enfants.

-Chantier jeune,

Six jeunes de St Andéol et Château-Bernard ont participé, bon retour de tout le monde.

Séance levé à 21h35

Vu pour être affiché le 04/09/2026, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

A Château-Bernard, le 03/09/2026.

M. Le Maire
Marc ROCHAS

Le secrétaire,
LUC BENOIST

